

Amundi (Ex. Amundi Group)

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Amundi, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Société procède à des estimations dans le cadre habituel de la préparation des comptes annuels, qui portent, notamment, sur la valorisation des participations, des autres titres détenus à long terme et des parts dans les entreprises liées (note 2.2) et l'évaluation des engagements de retraite (note 2.10). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

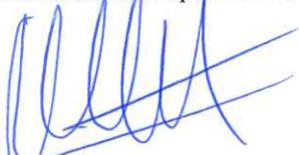
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 mars 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Emmanuel Benoist

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Drion

7. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

7.1 COMPTES ANNUELS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Opérations interbancaires et assimilées		311 401	899 516
Caisse, banques centrales		-	-
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur les établissements de crédit	3	311 401	899 516
Opérations avec la clientèle	4	25 300	32 252
Opérations sur titres		2 576 155	2 831 078
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	5	2 576 155	2 831 078
Valeurs immobilisées		2 520 989	2 341 233
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7	203 510	23 809
Parts dans les entreprises liées	6-7	2 317 432	2 317 415
Immobilisations incorporelles	7	-	-
Immobilisations corporelles	7	47	9
Capital souscrit non versé		-	-
Actions propres	8	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers		461 909	371 672
Autres actifs	9	460 867	370 706
Comptes de régularisation	9	1 042	966
TOTAL ACTIF		5 895 755	6 475 750

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Opérations interbancaires et assimilées		798 991	1 771 993
Banques centrales		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	11	798 991	1 771 993
Comptes créditeurs de la clientèle	12	994 906	865 808
Dettes représentées par un titre	13	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		430 091	399 817
Autres passifs	14	418 402	395 118
Comptes de régularisation	14	11 689	4 699
Provisions et dettes subordonnées		-	2
Provisions	15-16-17	-	2
Dettes subordonnées	19	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	18	37 149	37 149
Capitaux propres hors FRBG	20	3 634 618	3 400 982
Capital souscrit		418 113	416 979
Primes d'émission		1 124 675	1 109 949
Réserves		53 741	53 628
Ecart de réévaluation		-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissement		-	-
Report à nouveau		1 576 910	1 604 315
Resultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes		-	-
Résultat de l'exercice		461 179	216 111
TOTAL PASSIF		5 895 755	6 475 750

HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES		-	-
Engagements de financements	26	-	-
Engagements de garantie	26	63 000	-
Engagements sur titres	26	-	-

(en milliers d'euros)		31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS RECUS		-	-
Engagements de financement	26	1 750 000	-
Engagements de garantie	26	-	-
Engagements sur titres	26	-	-

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés	28-29	40 768	32 791
Intérêts et charges assimilées	28	-35 225	-21 315
Revenus des titres à revenu variable	29	454 470	224 583
Commissions (produits)	30	-	-
Commissions (charges)	30	-314	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	46 376	43 346
Autres produits d'exploitation bancaire	33	8 670	8 490
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-9 071	-8 911
Produit net bancaire		505 675	278 983
Charges générales d'exploitation	34	-20 932	-9 734
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-6	-
Résultat brut d'exploitation		484 737	269 249
Coût du risque	35	-	-
Résultat d'exploitation		484 737	269 249
Résultat net sur actifs immobilisés	36	-	-
Résultat courant avant impôt		484 737	269 249
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices	37	-25 558	-53 138
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		-	-
Résultat net		461 179	216 111

7.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2015

- 1.1 Cadre juridique et financier
- 1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2015
- 1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2015

NOTE 2 Principes, méthodes comptables

- 2.1 Créances et engagements par signature
- 2.2 Portefeuille Titres
- 2.3 Immobilisations
- 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle
- 2.5 Provisions
- 2.6 Fonds pour risques bancaires généraux
- 2.7 Opérations en devises
- 2.8 Engagements hors bilan
- 2.9 Participations des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement
- 2.10 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi
- 2.11 Souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan

d'épargne entreprise

2.12 Charges et produits exceptionnels

2.13 Impôts sur les bénéfiques (charge fiscale)

NOTE 3 Créances sur les établissements de Crédit - Analyse par durée restant à courir

NOTE 4 Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle

4.1 Opérations avec la clientèle - Analyse par zone géographique

4.2 Opérations avec la clientèle - Encours douteux et dépréciations par zone géographique

4.3 Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

NOTE 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) - ventilation par grandes catégories de contrepartie

5.2 Ventilations des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle

5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par zone géographique

NOTE 6 Titres de participation et de filiales

6.1 Valeur estimative de titres de participation

NOTE 7 Variation de l'actif immobilisé

7.1 Immobilisations financières

7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

NOTE 8 Actions propres

NOTE 9 Comptes de régularisation et actifs divers

NOTE 10 Dépréciations inscrites en déduction de l'actif

NOTE 11 Dettes envers les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle

NOTE 12 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle

12.1 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par zone Géographique

12.2 Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par agent économique

NOTE 13 Dettes représentées par un titre - Analyse par durée résiduelle

13.1 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

NOTE 14 Comptes de régularisation et passifs divers

NOTE 15 provisions

NOTE 16 Epargne-logement

NOTE 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies

NOTE 18 Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 19 Dettes subordonnées - Analyse par durée résiduelle

NOTE 20 Variation des capitaux propres (avant répartition)

NOTE 21 Composition des fonds propres

NOTE 22 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations

NOTE 23 Opérations effectuées en devises

NOTE 24 Opérations de change, prêts et emprunts en devises

NOTE 25 Opérations sur instruments financiers à terme

- 25.1 Opérations sur instruments financiers à terme - Encours notionnels par durée résiduelle
- 25.2 Instruments financiers à terme - Juste valeur

NOTE 26 Engagements donnés ou reçus**NOTE 27 Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés****NOTE 28 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés****NOTE 29 Revenus des titres****NOTE 30 Produit net des commissions****NOTE 31 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation****NOTE 32 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés****NOTE 33 Autres produits et charges d'exploitation bancaire****NOTE 34 Charges générales d'exploitation**

- 34.1 Effectif par catégorie de personnel

NOTE 35 Coût du risque**NOTE 36 Resultat net sur actifs immobilisés****NOTE 37 Impôt sur les bénéfices****NOTE 38 Implantations dans les Etats ou territoires non coopératifs****NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evenements significatifs relatifs à l'exercice 2015****1.1 Cadre juridique et financier**

La société Amundi est une société anonyme au capital de 418 113 092,50 euros (soit 167 245 237 actions de 2,50 euros de valeur nominale).

Conformément à l'article 44 de la loi du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, Amundi a le statut d'établissement de crédit classé parmi les sociétés financières. Ce texte modifie l'article 18 de la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984 et abroge l'article 99.

Dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1997, Amundi a opté pour le statut de société financière, c'est-à-dire d'établissement de crédit.

Le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement a redéfini l'agrément d'Amundi le 19 février 2002. Amundi est agréé en qualité de société financière à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 74,16% par Crédit Agricole S.A.,
- 22,48 % par le public (y compris les salariés),
- 1,99% par Faithfull Way Investment Ltd,
- 1,37% par SACAM Développement,

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2015

Conformément aux termes du pacte d'actionnaires d'origine les conseils d'administration de crédit Agricole S.A. et d'Amundi ont décidé d'introduire en bourse Amundi.

L'introduction en bourse d'Amundi sur Euronext s'est opérée principalement par la cession de l'intégralité des actions de la Société Générale dans le cadre d'un placement global et d'une offre à prix ouvert pour un nombre total de 37 137 346 actions soit 22,3% du capital de la société (dont l'exercice partiel par Crédit Agricole S.A. de son option de surallocation pour 3 779 010 actions), au prix de 45 euros par action.

Une Offre Réservee aux Salariés a été proposée concomitamment à cette opération. A l'issue de cette augmentation de capital les salariés détiennent soit des parts de FCPE, soit des actions en direct selon le pays d'appartenance.

1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2015

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

NOTE 2 Principes, méthodes comptables

La présentation des états financiers de Amundi est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit. Le règlement de l'ANC N°2014-07 n'a eu aucun impact sur le résultat et la situation nette de Amundi.

2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle – engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, autres concours à la clientèle.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les prêts subordonnés sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, clientèle).

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

2.2 Portefeuille-titres

Les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Le prix de revient des titres de placement cédés est calculé selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Les plus-values et moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « gains ou pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés ».

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

2.3 Immobilisations

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

En application du règlement CRC 2004-06, le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est-à-dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée « en magasin ».

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

<u>composant</u>	<u>durée d'amortissement</u>
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Provisions

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

2.6 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Conformément aux dispositions prévues par la IVème directive européenne et le règlement CRBF 90-02 du 23 février 1990 relatifs aux fonds propres, ces fonds sont constitués par Amundi à la discrétion de ses dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2015 le solde de ce compte est de 37 148 962,00 euros.

2.7 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêt ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

2.8 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

2.9 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressements

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement sont constatés dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né, en « frais de personnel ».

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (AMUNDI, AMUNDI AM, AITS, AMUNDI FINANCE, AMUNDI TC, AMUNDI Immobilier, AMUNDI INTERMEDIATION, Amundi Investment Solutions, AMUNDI AI SAS, AMUNDI Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT Gestion et CPR AM). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'UES de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.10 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi

Plans de retraite - régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régime à prestations définies

Amundi a appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2013, la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

En application de ce règlement, Amundi provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi AM a formalisé un contrat d'assurance « Indemnités Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES ont été signées. Cette externalisation des « IFC » se traduit par un transfert d'une partie de la provision de passif qui existait dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.11 Souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise, avec une décote maximum de 20%, ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une période d'inaccessibilité de cinq ans. Ces souscriptions d'actions sont comptabilisées conformément aux dispositions relatives aux augmentations de capital.

2.12 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi.

2.13 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% ainsi que la majoration exceptionnelle d'impôt sur les sociétés de 10,7% due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi a mis en place depuis 2010 un dispositif d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2015 16 entités ont signé une convention d'intégration fiscale avec Amundi. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Suite à la signature le 15 avril 2010 d'une convention d'intégration fiscale, Amundi est tête de groupe d'intégration fiscale des sociétés suivantes :

- CPR Asset Management
- Amundi Finance
- Amundi Intermédiation
- Société Générale Gestion
- Amundi AM
- Amundi Alternative Investment SAS
- Amundi Immobilier
- Amundi Private Equity Funds
- Amundi Tenue de Comptes
- Amundi Finance Emissions
- LCL Emissions
- Etoile Gestion
- Amundi India Holding
- Amundi Ventures
- Valinter 19
- Valinter 20

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 quater C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

Note 3 Créances sur les établissements de crédit – Analyse par durée restant à courir

(en milliers d'euros)	31/12/2015							31/12/2014
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Etablissements de crédit								
Comptes et prêts :								
· à vue	111 231				111 231		111 231	344 214
· à terme			100 000		100 000	130	100 130	455 276
Valeurs reçues en pension								
Titres reçus en pension livrée								
Prêts subordonnés				100 000	100 000	40	100 000	100 027
Total	111 231		100 000	100 000	311 231	170	311 401	899 516
Dépréciations								
VALEURS NETTES AU BILAN	111 231		100 000	100 000	311 231	170	311 401	899 516
Comptes ordinaires								
Comptes et avances à terme								
Total								
Dépréciations								
VALEUR NETTE AU BILAN								
Total	111 231		100 000	100 000	311 231	170	311 401	899 516

Note 4 Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

4.1 Opérations avec la clientèle – analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
France (y compris DOM-TOM)	25 300	29 400
Autres pays de L'U.E.		
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		2 844
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Organismes internationaux		
Total en principal	25 300	32 244
Créances rattachées		8
Dépréciations		
Valeurs nettes au bilan	25 300	32 252

4.2 Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2015				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	25 300				
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
Valeur au bilan	25 300				

31/12/2014

En milliers d'euros	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
France (y compris DOM-TOM)	29 400				
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord	2 844				
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées	8				
Valeur au bilan	32 252				

4.3 Opérations avec la clientèle – analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2015				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	25 300				
Entreprises					
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
Valeur au bilan	25 300				

En milliers d'euros	31/12/2014				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	32 244				
Entreprises					
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées	8				
Valeur au bilan	32 252				

Note 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

En milliers d'euros	31/12/2015				31/12/2014
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total
Effets publics et valeurs assimilées :					
- dont surcote restant à amortir					
- dont décote restant à amortir					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Valeur nette au bilan					
Obligations et autres titres à revenu fixe :					
Emis par organismes publics					
Autres émetteurs					
- dont surcote restant à amortir					
- dont décote restant à amortir					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Valeur nette au bilan					
Actions et autres titres à revenu variable		2 615 070		2 615 070	2 864 683
Créances rattachées					
Dépréciations		-38 915		-38 915	-33 606
Valeur nette au bilan		2 576 155		2 576 155	2 831 078
Total		2 576 155		2 576 155	2 831 078
Valeurs estimatives		2 656 722		2 656 722	2 941 377

5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie

En milliers d'euros	Encours nets 31/12/2015	Encours nets 31/12/2014
Administration et banques centrales (y compris Etats)		
Etablissements de crédit		
Sociétés financières	2 604 928	2 854 542
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles	10 142	10 142
Divers et non ventilés		
Total en principal	2 615 070	2 864 683
Créances rattachées		
Dépréciations	-38 915	-33 606
Valeurs nettes au bilan	2 576 155	2 831 078

5.2 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

(en milliers d'euros)	31/12/2015				31/12/2014			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés			2 615 070	2 615 070			2 864 683	2 864 683
Créances rattachées								
Dépréciations			-38 915	-38 915			-33 606	-33 606
Valeurs nettes au bilan			2 576 155	2 576 155			2 831 078	2 831 078

Répartition de l'ensemble des OPCVM par nature au 31/12/2015

En milliers d'euros	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
OPCVM monétaires	1 365 189	1 375 524
OPCVM obligataires	521 321	543 190
OPCVM Actions	11 171	12 089
OPCVM autres	654 417	701 614
TOTAL	2 552 099	2 632 417

5.3 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

Néant

5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique

Néant

Note 6 Tableau des titres de participation et de filiales

(en milliers d'euros)

informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice		
Société	Adresse	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital						Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Amundi											
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)											
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)											
AMUNDI FINANCE		EUR	40 320	543 783	23,87%	227 357	227 357	100 000	236 258	161 902	47 728
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)											
AMUNDI AM		EUR	596 263	493 820	100,00%	1 123 773	1 123 773		808 401	320 890	289 784
SOCIETE GENERALE GESTION		EUR	567 034	99 642	100,00%	582 437	582 437		114 072	57 150	60 827
ETOILE GESTION		EUR	29 000	13 269	100,00%	155 000	155 000		23 613	9 912	9 888
CPR ASSET MANAGEMENT		EUR	53 446	26 461	86,36%	99 563	99 563		84 903	33 821	26 278
BFT GESTION		EUR	1 600	31 726	99,99%	60 371	60 371		24 708	6 930	
AMUNDI IMMOBILIER		EUR	15 666	54 211	100,00%	34 739	34 739		62 364	24 008	9 993
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS		EUR	12 394	35 184	100,00%	33 998	33 998		21 462	6 581	
4) Autres participations (10 à 50% du capital)											
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1% du capital de Amundi			EUR			340	195				
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS						2 317 578	2 317 432				

(1) L'information « résultat du dernier exercice » concerne le résultat de l'exercice en cours.

Note 7 Variation de l'actif immobilisé

7.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	01/01/2014	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2015
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	2 317 578				2 317 578
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-164		18		-146
VALEUR NETTE AU BILAN	2 317 415		18		2 317 432
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes	80 808	203 171			283 979
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-56 999	-23 470			-80 469
VALEUR NETTE AU BILAN	23 809	179 701			203 510
TOTAL	2 341 224	179 701	18		2 520 942

7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	01/01/2015	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2015
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes	9	43			53
Amortissements et dépréciations		-6			-6
VALEUR NETTE AU BILAN	9	38			47
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	420				420
Amortissements et dépréciations	-420				-420
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	9	38			47

Note 8 Actions propres

Néant

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Autres actifs		
Instruments conditionnels achetés		
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers	460 867	370 706
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
Valeur nette au bilan	460 867	370 706
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	1 033	963
Charges constatées d'avance	9	2
Charges à répartir		
Primes d'émission et de remboursement sur emprunts obligataires		
Autres comptes de régularisation		
Valeur nette au bilan	1042	966

Total		461 909	371 672
--------------	--	----------------	----------------

(1) les montants incluent les créances rattachées.

Note 10 Dépréciations inscrites en déduction de l'actif

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2014	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2015
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	90 768	29 925	-2 007		844	119 529
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
Total	90 768	29 925	-2 007		844	119 529

Note 11 Dettes envers les établissements de crédit – analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2015					Dettes rattachées	Total	31/12/2014 Total
	≤3mois	>3mois ≤1an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	Total en principal			
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
· à vue	386 200				386 200	2	386 202	820 248
· à terme	314 111		98 333		412 444	344	412 788	951 745
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	700 311		98 333		798 644	347	798 991	1 771 993

Note 12 Comptes créditeurs de la clientèle – analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2015					Dettes rattachées	Total 31/12/2015	31/12/2014
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal			Total
Comptes ordinaires créditeurs								
Comptes d'épargne à régime spécial :								
- à vue								
- à terme								
Autres dettes envers la clientèle	994 900				994 900	6	994 906	865 807
- à vue	921 300				921 300	6	921 306	801 300
- à terme	73 600				73 600		73 600	64 507
Valeurs données en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	994 900				994 900	6	994 906	865 807

12.1 Comptes créditeurs de la clientèle – analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
France (y compris DOM-TOM)	994 900	860 200
Autres pays de l'U.E.		
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		5 600
Japon		
Non ventilés et organismes internationaux		
Total en principal	994 900	865 800
Dettes rattachées	6	8
Valeurs au bilan	994 906	865 808

12.2 Comptes créditeurs de la clientèle – analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Particuliers		
Agriculteurs		
Autres professionnels		
Sociétés financières	994 900	865 800
Entreprises		
Collectivités publiques		
Autres agents économiques		
Total en principal	994 900	865 800
Dettes rattachées	6	8
VALEUR AU BILAN	994 906	965 808

Note 13 Dettes représentées par un titre – analyse par durée résiduelle

Néant

13.1 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

Néant

Note 14 Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Autres passifs (1)		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus		
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	418 402	395 118
Versements restant à effectuer sur titres		
Valeur au bilan	418 402	395 118
Comptes de régularisation		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers		
- Produits constatés d'avance		
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme		
- Autres charges à payer	11 689	4 699
- Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	11 689	4 699
TOTAL	430 091	399 817

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

Note 15 Provisions

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2015
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés						
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature						
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	2		2			-
VALEUR AU BILAN	2		2			-

Note 16 Epargne-logement

Néant

Note 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

<u>Variations de la dette actuarielle</u>			<u>Variations de juste valeur des actifs des régimes</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2 015	31/12/2 014	(en milliers d'euros)	31/12/2 015	31/12/2 014
Dette actuarielle au 31/12/N-1	515	517	Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1	947	934
Coûts des services rendus sur la période	28	28	Rendement attendu des actifs	20	26
Effet de l'actualisation	9	15	Gains/pertes actuariels	5	-13
Cotisations employés			Cotisation de l'employeur		
Modifications, réductions et liquidations de régime			Cotisation de l'employé		
Variation de périmètre			Modification/réduction/liquidation de régime		
Indemnités de cessation d'activité			Variation de périmètre		
Prestations versées			Indemnités de cessation d'activité		
(Gains) / pertes actuariels	-88	-45	Prestations versées par le fonds		
Dette actuarielle au 31/12/N	464	515	Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N	972	947

<u>Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat</u>			<u>Position nette</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2 015	31/12/2 014	(en milliers d'euros)	31/12/2 015	31/12/2 014
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	17	17	Dette actuarielle au 31/12/N	464	515
Coûts des services rendus sur la période	28	28	Impact de la limitation d'actifs		
Coût financier	9	15	Juste valeur des actifs en fin de période	-972	-947
Rendement attendu des actifs sur la période			Position nette (passif)/actifs au 31/12/N	-508	-432
Amortissement du coût des services passés	-20	-26			
Autres gains ou pertes					

<u>Variation de la provision</u>		
(en milliers d'euros)	31/12/2 015	31/12/2 014
(Provisions) / actifs au 31/12/N-1	432	417
Cotisation de l'employeur		
Variation de périmètre		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	-17	-17
Impact en OCI	93	32
(Provisions) actifs au 31/12/N	508	432

Note 18 Fonds pour risques bancaires généraux

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
VALEUR AU BILAN	37 149	37 149

Note 19 Dettes subordonnées – analyse par durée résiduelle

Néant

Note 20 Variation des capitaux propres (avant répartition)

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	416 979	2 767 891			216 111	3 400 982
Dividendes versés au titre de 2014		-27 405			-216 111	-243 516
Variation de capital	1 134					1 134
Variation des primes et réserves		14 840				14 840
Affectation du résultat social						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2015					461 179	461 179
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2015	418 113	2 755 326			461 179	3 634 618

Note 21 Composition des fonds propres

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres	3 634 618	3 400 982
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
Dettes subordonnées et titres participatifs		
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	3 671 767	3 438 131

Note 22 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2015 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2014 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	336 701	931 768
sur les établissements de crédit et institutions financières	311 401	899 516
sur la clientèle	25 300	32 252
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Dettes	1 793 897	2 637 801
Sur les établissements de crédits et institutions financières	798 991	1 771 993
Sur la clientèle	994 906	865 808
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		
Engagements donnés		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle		
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

Note 23 Opérations effectuées en devises

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	5 299 664	5 581 397	5 682 966	5 671 651
Autres devises de l'Union Europ.	310 381	313 347	513 563	513 571
Franc Suisse				
Dollar	4 515	1 011	251 915	249 974
Yen	281 192		24 334	37 706
Autres devises	3		2 973	2 848
Total	5 895 755	5 895 755	6 475 750	6 475 750

Note 24 Opérations de change, prêts et emprunts en devises

(en milliers d'euros)	31/12/2015		31/12/2014	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations de change au comptant				
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme				
Devises				
Euros				
Prêts et emprunts en devises	13 080			801 248
TOTAL	13 080			801 248

Note 25 Opérations sur instruments financiers à terme

Néant

Note 26 Engagements donnés ou reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	63 000	
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie	63 000	
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	63 000	
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	63 000	
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
ENGAGEMENTS RECUS	1 750 000	
Engagements de financement	1 750 000	
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 750 000	
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

Note 27 Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

Néant

Note 28 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
sur opérations avec les établissements de crédit	14 266	21 869
Sur opérations avec la clientèle	20	1 253
Sur obligations et autres titres à revenu fixe Produit net sur opérations de macro- couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	26 481	9 669
Intérêts et produits assimilés	40 768	32 791
Sur opérations avec les établissements de crédit	-13 039	-14 534
Sur opérations avec la clientèle	-21	-522
Charge nette sur opérations de macro-couverture		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Autres intérêts et charges assimilées	-22 165	-6 258
Intérêts et charges assimilées	-35 225	-21 315
Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés	5 543	11 476

Note 29 Revenus des titres

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres fixes		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	451 959	223 515
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	2 512	1 068
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres variables	454 470	224 583
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	454 470	224 583

Note 30 Produit net des commissions

(en milliers d'euros)	31/12/2015			31/12/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres			-314			-314
Sur opérations de change						
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan						
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions						
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS			-314			-314

Note 31 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation

Néant

Note 32 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de placement et assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-29 925	-3 030
Reprises de dépréciations	2 007	5 673
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	-27 917	2 643
Plus-values de cession réalisées	77 701	40 715
Moins-values de cession réalisées	-3 408	-11
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	74 293	40 704
Solde des opérations sur titres de placement	46 375	43 346
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	46 376	43 346

Note 33 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Produits divers	1	1
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	8 669	8 488
Reprises provisions		
Opérations de Crédit bail et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire	8 670	8 490
Charges diverses	-20	
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-9 050	-8 911
Dotations provisions		
Opérations de Crédit bail et assimilés		
Autres charges d'exploitation bancaire	-9 071	-8 911
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-401	-422

Note 34 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-2 287	-1 814
Charges sociales	-492	-486
Intéressement et participation	-109	-92
Impôts et taxes sur rémunérations	-270	-434
Total des charges de personnel	-3 158	-2 828
Refacturation et transferts de charges de personnel	58	858
Frais de personnel nets	-3 100	-1 969
Frais administratifs		
Impôts et taxes	-3 643	-3 651
Services extérieurs et autres frais administratifs	-14 648	-5 783
Total des charges administratives	-18 292	-9 434
Refacturation et transferts de charges administratives	459	1 669
Frais administratifs nets	-17 833	-7 765
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-20 932	-9 734

34.1 Effectif par catégorie de personnel

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	9	13
Non-cadres	1	1
TOTAL	10	14
<i>Dont : France</i>	<i>10</i>	<i>14</i>
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

Note 35 Coût du risque

Néant

Note 36 Résultat net sur actifs immobilisés

Néant

Note 37 Impôt sur les bénéfices

Amundi est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale formé depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le bénéfice fiscal du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 612 025 179 euros.

Aucun déficit reportable n'a été constaté au niveau du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La somme des impôts sur les bénéfices générés par les sociétés du périmètre et constatée en produit chez la société mère est de 212 906 762 euros.

La dette d'impôt dû au Trésor public pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 par la société tête de groupe s'élève à 228 984 379 euros.

L'impôt réellement supporté par la société intégrante (tête de groupe) s'est élevé à 16 077 615 euros dont 1 493 073 euros au titre des retraitements de l'intégration fiscale (neutralisation des quotes-parts).

Conventionnellement, les filiales supportent la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elles auraient subi en l'absence du régime d'intégration fiscale.

Note 38 Implantations dans les états ou territoires non coopératifs

Néant